

STATIONNEMENT HIVERNAL DE NUIT

Du 15 novembre 2020 au 1^{er} avril 2021

AUTORISÉ OU INTERDIT?

Abonnez-vous à l'alerte stationnement hivernal au magog.b-citi.com!



La Ville de Magog transforme l'ancien site des travaux publics et de l'écocentre.

Participez à un atelier d'idéation sur la création d'un nouvel espace vert au cœur de Magog.



Faites partie de la discussion!

Comment reverdir cet ancien îlot de chaleur?



Quels aménagements?
Quelles activités?
Quelles installations?



Mardi 23 février
19 h à 21 h

Sur la plateforme Zoom

avant le vendredi 19 février

**Inscription
requis**

En ligne : ville.magog.qc.ca/espace-saint-luc
Par téléphone : 819 843-3333, poste 336



Cette consultation est organisée suivant la Politique de participation citoyenne de la Ville de Magog. En savoir plus : ville.magog.qc.ca/pourvousavevous



Ce projet est soutenu financièrement dans le cadre de Climat municipalités – Phase 2, un programme du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques découlant du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

STATIONNEMENT HIVERNAL DE NUIT

Du 15 novembre 2020 au 1^{er} avril 2021

AUTORISÉ OU INTERDIT?

Abonnez-vous à l'alerte stationnement hivernal au magog.b-citi.com!



TRAVAUX PUBLICS



PANNE DE COURANT, QUOI FAIRE?

- Identifiez l'ampleur de la panne électrique. Est-ce une panne généralisée? Si oui, contactez le Service GO.

Si la panne persiste?

- Installez un poêle ou un chauffage d'appoint;
- Gardez une lampe de poche et un téléphone cellulaire à portée de la main;
- Procurez-vous d'une trousse d'urgence de base.

Après le retour du courant :

- Vérifiez qu'il n'y a pas eu de bris dans la tuyauterie;
- Ne rallumez pas tous les appareils électriques en même temps;
- Vérifiez l'état de la nourriture;
- Réapprovisionnez votre trousse d'urgence.

En savoir plus : www.ville.magog.qc.ca/pannes-electricite

DÉGAGEZ LES BORNES D'INCENDIE

La Ville de Magog désire rappeler aux citoyens et aux entrepreneurs en déneigement qu'il est strictement interdit de déposer ou de souffler de la neige :

- Dans un rayon de 2 mètres du côté des sorties d'eau d'une borne d'incendie;
- Dans un rayon de 1 mètre des autres côtés de la borne.

Quiconque contrevient à cette réglementation est passible d'une amende.

Merci de nous aider à assurer la sécurité de tous!



SÉCURITÉ INCENDIE



DANGER À LA MAISON ET MATÉRIAUX DÉCORATIFS

Saviez-vous que?

La négligence, la distraction et l'imprudence sont les principales causes des incendies résidentiels.

- Faites vérifier vos installations électriques par un électricien certifié;
- Évitez de surcharger vos prises de courant. Utilisez plutôt une barre à prises multiples munie d'un disjoncteur intégré;
- Évitez de jeter des mégots de cigarettes ou autres dans les pots de fleurs. Un mégot de cigarette peut se consumer pendant plus de 3 h;
- Les décorations faites d'arbres résineux (sapin, foin, pin et épinette) ou de branches d'arbres sont interdites à l'intérieur des édifices publics. À l'extérieur, évitez de les placer près des portes de sorties.

www.ville.magog.qc.ca/cpi

ENVIRONNEMENT



HORAIRE ÉCOCENTRE

Jeudi au samedi : 9 h à 15 h

2300, rue Tanguay

819 843-3333 (jour) | 819 847-0835 (fin de semaine)



ÉVITEZ LE GEL DES MATIÈRES!

- Déposez un carton au fond du bac brun;
 - Utilisez des sacs en papier pour réduire le risque que les résidus gèlent entre eux;
 - Évitez de verser du liquide dans votre bac;
- Assurez-vous que le couvercle est fermé et en bon état afin d'éviter que la neige s'accumule dans le bac.

FINANCE



TAXES MUNICIPALES PREMIER VERSEMENT

Lundi 8 mars

Modes de paiement

- En ligne : www.ville.magog.qc.ca/paiement-taxes;
- Par chèque : déposé dans la chute prévue à cet effet à l'hôtel de ville (7, rue Principale Est) ou par la poste;
- Par l'entremise des institutions bancaires participantes.

L'hôtel de ville est toujours fermé. Aucun paiement en personne n'est accepté.

Saviez-vous que vous pouvez maintenant consulter votre compte de taxes en ligne?

Inscrivez-vous au www.ville.magog.qc.ca/compte-taxes

SÉANCES PUBLIQUES



SÉANCES ORDINAIRES

Lundi 1^{er} et 15 mars, 19 h 30

Posez vos questions sur le fil de la publication en direct sur la page Facebook de la Ville de Magog ou par téléphone au 819 843-3333, poste 444.

Séances diffusées sur NousTV (câble 3 / HD 555), Câble Axion (câble 11 / numérique 111 / HD 711) et webdiffusées en direct sur la chaîne YouTube ainsi que la page Facebook de la Ville.



EMPLOIS DISPONIBLES

Plusieurs postes à combler rapidement!

- Emplois manuels
- Emplois étudiants
- Postes techniciens et professionnels

ville.magog.qc.ca/emplois

STATIONNEMENT HIVERNAL DE NUIT

Du 15 novembre 2020 au 1^{er} avril 2021

AUTORISÉ OU INTERDIT? Abonnez-vous à l'alerte stationnement hivernal au magog.b-citi.com!



CULTURE, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE



BASEBALL MINEUR DE MAGOG - ÉTÉ 2021

Inscriptions en cours

La carte de citoyen valide est obligatoire pour le parent qui inscrit et les enfants à inscrire. Pour les non-détenteurs de carte de citoyen, veuillez appeler au 819 843-3333, poste 814 ou écrire à loisirsculture@ville.magog.qc.ca pour connaître la marche à suivre.

En ligne seulement :

www.ville.magog.qc.ca/inscriptions



LA MAISON MERRY EN MODE DÉFIS!

Du 3 au 8 mars

Entre deux glissades, relevez les défis ludiques et historiques de la Maison Merry durant la relâche. Trois quiz, trois défis à relever en famille :

archéologie, animaux et présence autochtone. Les parents en veulent plus? Rendez-vous le lundi 8 mars, journée internationale des femmes, pour un quiz spécial 100 % femmes.

www.maisonmerry.ca/activites-et-evenements/grand-public/#s_5

BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG



RÉOUVERTURE GRADUELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE MEMPHRÉMAGOG

Mercredi et jeudi, 13 h à 19 h
Vendredi et samedi, 10 h à 17 h

L'accès au rayonnage est à nouveau offert! Les abonnés pourront sélectionner sur place les documents qu'ils souhaitent emprunter.

Il est recommandé de réserver les documents à partir du catalogue Regard sur le site Internet de la bibliothèque.

<https://biblio.ville.magog.qc.ca/Regard>

ACTIVITÉ VIRTUELLE D'ÉCRITURE DU GROUPE AU PIED DE LA LETTRE

Jusqu'au 28 avril - Les lundis et mercredis, 9 h 30 à 12 h

Vous avez toujours rêvé d'écrire, mais ne savez pas par où commencer? La Bibliothèque Memphrémagog vous offre une formule simple et accessible pour jouer avec les mots sans sortir de la maison. Par courriel, nous vous proposerons un sujet, une phrase ou une mise en situation. À vous de jouer! Cette activité est gratuite et inscription en tout temps.

f.mcneil@ville.magog.qc.ca

COMMUNICATIONS



CONNAISSEZ-VOUS NOTRE PLATEFORME BCITI?

Il s'agit d'un portail interactif qui vous permet d'être connecté en tout temps avec votre municipalité afin d'être informé en temps réel des plus récentes nouvelles.

Sur la plateforme, vous pouvez :

- Recevoir des alertes;
- Intégrer les activités et l'horaire des collectes à votre calendrier;
- Faire des plaintes ou requêtes;
- Payer les espaces de stationnement munis d'horodateurs.

L'application bciti est disponible dans l'App Store ou Google Play. Il vous suffit de sélectionner « Magog » parmi les villes participantes.

www.ville.magog.qc.ca/bciti

SERVICES EN LIGNE

Activités culturelles

- Acheter et réserver des billets : www.ville.magog.qc.ca/billets

Bibliothèque Memphrémagog

- Réserver des documents : www.ville.magog.qc.ca/bibliotheque

Carte de citoyen (renouvellement ou nouvel abonnement)

- Faire une demande : www.ville.magog.qc.ca/cartecitoyen

Constat d'infraction

- Faire un paiement : www.ville.magog.qc.ca/constats-infraction

Hydro-Magog

- Faire un paiement et facturation : www.ville.magog.qc.ca/hydro-magog

Permis en ligne

- Faire une demande : www.ville.magog.qc.ca/permis

Sports jeunesse et Club été

- Inscription : www.ville.magog.qc.ca/inscriptions

Service GO

- Plaintes et requêtes : www.gomagog.com

Taxes municipales

- Faire un paiement et accès au compte : www.ville.magog.qc.ca/paiement-taxes

Pour prendre un rendez-vous : 819 843-3333

COLLECTE VOLONTAIRE DU VERRE



MATIÈRES ACCEPTÉES



Bouteilles de vin



Pots



Flacons



Bouteilles de verre

MATIÈRES REFUSÉES



Couvercles



Coupes



Bouchons



Ampoules



Boîtes



Sacs



Vitre



Céramique



La collecte sera abolie si des matières refusées se trouvent dans les conteneurs. Il est important de bien trier.

STATIONNEMENT HIVERNAL DE NUIT

Du 15 novembre 2020 au 1^{er} avril 2021

AUTORISÉ OU INTERDIT?

Abonnez-vous à l'alerte stationnement hivernal au magog.b-citi.com!



LA VILLE DE MAGOG VOUS PRÉSENTE

La programmation bien-être



FÉVRIER

CONCERT UNE DOSE D'AMOUR

27
FÉVRIER
19 H

- ♥ En direct sur la page Facebook Magog Culture
- ♥ Rediffusion le dimanche 28 février à 15 h
- ♥ **GRATUIT**
- ♥ **Artistes invités :** Éric Langlois, Priscillia Quirion, Lee-Anne Viens, Pascal Castonguay, Marie-Ève Quirion, Mayfly, Orford Musique, Eager Dance et des élèves du Groupe Clef de Sol!



PARTICIPEZ AU CONCOURS

1. Bâissez un château de neige
2. Prenez-le en photo
3. Soumettez votre candidature : defichateaudeneige.ca

Vous avez jusqu'au 8 mars pour y participer!



SUGGESTIONS LECTURE

proposées par la Bibliothèque Memphrémagog

ROMANS ADULTE



Les roses sauvages de Jacques Ferron



Maudite Saint-Valentin de Cynthia Maréchal

JEUNESSE / ADOLESCENT



Une terrifiante histoire de cœur de Carole Tremblay



La divine de Gwladys Constant

Pour réserver : <http://biblio.ville.magog.qc.ca/Regard>



À VENIR EN MARS

Prendre soin de soi et de sa famille

Article sur la Déco thérapie avec l'Atelier de mes pensées

Capsules vidéo sur les ateliers floraux avec Alex à la campagne

Capsules vidéo avec le CÉPOP (préparer ses semis, pousses et germination, etc.)

GRATUIT : 50 trousse de départ pour un jardin floral à la maison

Rendez-vous et détails sur la page Facebook Magog Culture